



Changement de poste apres obtention de mon diplome ide

Par **gvignon**, le **19/11/2008** à **12:13**

je viens d'avoir mon diplome IDE je suis retournée sur mon lieu de travail ou j'etais aide-soignante. Ma directrice ma reprise en tant que aide soignante avec la paye qui va avec seulement je ne suis pas d'accord est elle dans ses droit.de plus si je quitte mon lieu de travail pour aller ailleurs elle me menace de m'enlever mes echellons j'ai 14 ans d'ancienneté en tant que AS.

Par **Tisuisse**, le **19/11/2008** à **14:44**

Vous devez avoir une convention collective de branche, voyez donc vos syndicats.